

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 27 mars, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé-en-Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 21 mars 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 21 mars 2023.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Frédérique CLOTEAU, Nathalie COLLIBEAUX, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Flavien DELÉTRE, Valérie DESQUESNE, Marie-Danielle DUPONT, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Nathalie LENEVEU, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, David OLIVIER et Hervé PONDEMER.

Ont donné pouvoir :

Valérie CATHERINE à Pascal DALIGAULT
Nadine LECHATTELLIER à Jean-Daniel GOUDIER
Najat LEMERAY à Alain LEQUERTIER
Anne ROELANDT à Florence DUQUESNE

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20230327-23_05391-DE
Date de télétransmission : 06/04/2023
Date de réception préfecture : 06/04/2023

Absent excusé : Patrick FENOUIL

Nombre de conseillers	Vote à la majorité	Nature de l'acte : 7-1-2
- en exercice : 29	- pour : 23	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 24	- contre : 5	
- votants : 28	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 6 février 2023 a été adopté à l'unanimité		

DÉL.2023-030 – Vote des budgets primitifs 2023

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal,
Vu le débat d'orientation budgétaire du 6 février 2023,
Vu l'avis de la commission des finances du 15 mars 2023,
Vu le projet de budget principal et les projets des budgets annexes pour l'année 2023,
Vu la note de présentation des budgets primitifs jointe en annexe n°2 et le détail de l'ensemble des budgets en annexe n°4 de la convocation,

✓ Pour le budget Principal

Le budget 2023 s'équilibre ainsi :
Section de fonctionnement : 10 168 000.00 €
Section d'investissement : 6 332 000.00 €

✓ Pour le budget Annexe Assainissement collectif et non collectif

Le budget 2023 s'équilibre ainsi :
Section de fonctionnement : 708 000.00 €
Section d'investissement : 1 110 000.00 €

✓ Pour le budget Annexe Lotissements Condé

Le budget 2023 s'équilibre ainsi :
Section de fonctionnement : 63 584.30 €
Section d'investissement : 65 480.92 €

✓ **Pour le budget Annexe Lotissement Champ des Trois Passes**

Le budget 2023 s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement : 313 064.54 €

Section d'investissement : 313 064.54 €

✓ **Pour le budget Annexe Centre Aquatique**

Le budget 2023 s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement : 764 110.00 €

Section d'investissement : 111 000.00 €

✓ **Pour le budget Annexe Production d'Electricité**

Le budget 2023 s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement : 37 242.00 €

Section d'investissement : 71 272.00 €

✓ **Pour le budget Annexe Lotissement Le Perreux**

Le budget 2023 s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement : 49 654.34 €

Section d'investissement : 49 667.85 €

✓ **Pour le budget Annexe Lotissement Route des Isles**

Le budget 2023 s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement : 145 642.45 €

Section d'investissement : 163 702.17 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la **MAJORITÉ de 23 voix POUR et de 5 oppositions**

➤ **APPROUVE** les budgets primitifs 2023 suivants, par chapitre et par nature comme présentés,

- budget Principal
- budget Annexe Assainissement collectif et non collectif
- budget Annexe Lotissements Condé
- budget Annexe Lotissement Champ des Trois Passes
- budget Annexe Centre Aquatique
- budget Annexe Production d'Electricité
- budget Annexe Lotissement Le Perreux
- budget Annexe Lotissement Route des Isles

➤ **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires

Extrait certifié conforme,

à Condé-en-Normandie, le 27 mars 2023

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

